

# Rapport d'Activité 2025

L'École de la Deuxième Chance des Hauts-de-Seine,  
*"Accompagner la jeunesse vers l'avenir"*



Notre page Instagram



Notre page LinkedIn



**Qualiopi**  
processus certifié  
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

## Table des matières

### Rapport Moral : Exercice 2025

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Préambule – Une école en transformation, engagée au service de la jeunesse                          | 4  |
| 2. Vision : une école ancrée dans son territoire et tournée vers l'utilité sociale                     | 4  |
| 3. Transformations : une année structurante, marquée par de nouveaux développements                    | 5  |
| 3.1 Déploiement hors les murs à Nanterre                                                               | 5  |
| 3.2 Modernisation et structuration interne                                                             | 5  |
| 3.3 Renforcement du lien aux prescripteurs                                                             | 5  |
| 3.4 Coopérations territoriales et partenariats économiques                                             | 6  |
| 4. Pédagogie active : une montée en compétence par l'action et les projets                             | 6  |
| 5. Impacts : des résultats solides et un modèle qui continue de démontrer son efficacité               | 6  |
| 5.1 En 2025, l'E2C 92 a accompagné :                                                                   | 7  |
| 5.2 Un enjeu majeur : accompagner efficacement les 16–21 ans                                           | 7  |
| 6. Enjeux et dynamiques d'adaptation : accompagner la croissance et consolider le développement        | 7  |
| 7. Perspectives 2026 : consolider, adapter, amplifier                                                  | 8  |
| 8. Conclusion – Une École en mouvement, au service de la jeunesse et des territoires                   | 9  |
| 9. Le bilan 2025                                                                                       | 10 |
| 9.1 Résultats globaux et niveau d'accueil en 2025                                                      | 10 |
| 9.2 Analyse des résultats 2025                                                                         | 10 |
| 9.3 L'E2C continue sa montée en puissance sur l'alternance                                             | 11 |
| 9.4 La nécessité de formation pour sécuriser l'insertion professionnelle                               | 11 |
| 9.5 Répartition hommes-femmes : une dynamique équilibrée                                               | 11 |
| 9.6 Évolution des sorties positives avant postparcours                                                 | 12 |
| 9.7 Évolution des sorties en emploi                                                                    | 12 |
| 9.8 Évolution des sorties en alternance                                                                | 12 |
| 9.9 Les tendances des sorties professionnelles en alternance                                           | 12 |
| 9.10 Les tendances des sorties professionnelles en emploi                                              | 12 |
| 9.11 Les tendances actuelles des sorties professionnelles en formation, en alternance et vers l'emploi | 13 |
| 9.12 Origine géographique des jeunes accueillis : répartition par commune                              | 14 |
| 10. Les partenariats avec les entreprises et les centres de formation                                  | 14 |
| 11. Le Conseil d'Orientation Stratégique                                                               | 15 |
| 12. Actions et projets pédagogiques majeurs de l'année 2025                                            | 15 |
| 12.1. Innovations pédagogiques et outils numériques                                                    | 15 |
| 12.2. Actions citoyennes, engagement et solidarité                                                     | 16 |
| 12.3. Culture, art et créativité                                                                       | 16 |
| 12.4. Sports, cohésion et santé                                                                        | 16 |
| 12.5. Immersions, projets d'exploration et découvertes de métiers                                      | 17 |
| 12.6. Accompagnement psychologique et levée des freins                                                 | 19 |
| 12.7. Distinction et bourses                                                                           | 19 |
| 13. Stratégie territoriale : la jeunesse de Nanterre et l'ancrage durable du projet Hors-les-Murs      | 19 |
| 13.1 Diversifier et renforcer notre modèle économique                                                  | 20 |
| 13.2 Stabiliser et renforcer l'équipe pédagogique et administrative                                    | 20 |
| 13.3 Poursuivre et valoriser l'amélioration des résultats d'orientation et d'insertion                 | 20 |
| 13.4 Développer des projets pédagogiques innovants et ancrés dans les réalités du territoire           | 20 |
| 13.5 Continuer le renforcement de la stratégie d'intégration des 16–18 ans                             | 20 |
| 13.6 Consolider notre présence et notre participation au sein du réseau national des E2C               | 20 |
| 13.7 Accélérer la transformation digitale de l'E2C92                                                   | 20 |
| 13.8 Renforcer la mobilisation des entreprises et le sourcing stage / alternance / emploi              | 20 |
| 13.9 Poursuivre l'installation d'une culture interne de pilotage qualité et d'amélioration continue    | 21 |

### Rapport Financier

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| I. Subvention des villes               | 22 |
| II. Le compte de résultat              | 22 |
| II.1 Produits 2025                     | 22 |
| II.1.1 Analyse des produits 2025       | 23 |
| II.1.2 Clé de répartition des produits | 23 |
| II.2 Charges 2025                      | 24 |
| II.2.1 Analyse des charges 2025        | 24 |
| III. La structure du bilan             | 25 |
| III.1 Haut de bilan                    | 25 |
| III.2 Bas de bilan                     | 25 |
| III.3 Analyse comparatives 2024/2025   | 25 |
| IV. Budget 2026                        | 26 |
| IV.1 Produits 2026                     | 26 |
| IV.2 Charges 2026                      | 27 |
| IV.3 Commentaires                      | 27 |



# Rapport Moral : Exercice 2025

## 1. Préambule – Une école en transformation, engagée au service de la jeunesse

L'année 2025 a marqué une étape déterminante dans l'évolution de l'École de la Deuxième Chance des Hauts-de-Seine. L'E2C 92 s'est affirmée comme un dispositif en mouvement, confronté à une montée en charge sans précédent, engagé dans de profondes transformations internes et porté par une dynamique d'extension territoriale majeure.

Dans un contexte institutionnel exigeant et en constante mutation, l'école a su maintenir son cap : accueillir, accompagner et insérer durablement une jeunesse en quête de repères, d'opportunités et de perspectives professionnelles.

Portée par le nouveau cycle de gouvernance engagé au printemps 2024, l'E2C 92 a renforcé son utilité sociale en consolidant ses pratiques pédagogiques, en modernisant son organisation et en affirmant son rôle dans le paysage éducatif, social et économique du département.

Cette impulsion nouvelle s'est traduite par un important travail de structuration interne, un resserrement des coopérations territoriales et un développement ambitieux de l'offre d'accompagnement.

L'année a également été marquée par la montée en puissance du dispositif « hors les murs » à Nanterre, symbole fort d'une volonté d'aller vers les publics les plus éloignés et d'inscrire l'École au plus près des réalités locales. Cette expansion témoigne d'une ambition claire : rendre l'accompagnement accessible, mobile, inclusif, et adapté aux besoins croissants des jeunes du territoire.

Parallèlement, l'E2C 92 a poursuivi la construction d'une équipe fédérée autour de valeurs fortes : l'engagement, la bienveillance, la tolérance, l'écoute, la patience, l'empathie et l'estime de soi. Ces valeurs irriguent l'action quotidienne des équipes et constituent le socle d'un accompagnement global, individualisé et profondément humain.

L'année 2025 aura confirmé l'identité d'une école résiliente, innovante, tournée vers l'avenir et engagée dans une dynamique de progrès permanent.

Une école qui se transforme, qui se renforce et qui continue de bâtir, aux côtés de ses partenaires et de l'ensemble des acteurs du territoire, des parcours réussis pour les jeunes des Hauts-de-Seine.



L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions structurantes dans l'organisation et la gouvernance de l'association.

Une refonte des statuts a été engagée, présentée en Conseil d'Administration puis adoptée en Assemblée Générale. Cette évolution statutaire a permis de clarifier la gouvernance et de structurer l'association autour de six collèges, renforçant ainsi la représentativité et l'équilibre des parties prenantes. Dans ce cadre, la composition du Bureau a également été actualisée. **Frédéric AMBLARD** demeure Président. **Nicolas CHEVAL** a été nommé Vice-Président. **Olivier GOMPERTZ** assure la fonction de Trésorier. **Délia TOUMI** occupe désormais la fonction de Secrétaire. Ces ajustements traduisent une volonté de consolidation institutionnelle et de structuration de la gouvernance au service du développement et de la pérennité de l'association.

## 2 Vision : une école ancrée dans son territoire et tournée vers l'utilité sociale

L'E2C 92 poursuit une mission claire : permettre à des jeunes avec ou sans diplôme ni qualification, souvent fragilisés, de retrouver une

dynamique d'apprentissage, de définir un projet professionnel réaliste et d'accéder durablement à l'emploi ou à la formation qualifiante.

Cette vision repose sur une approche globale et humaniste intégrant :

- la remobilisation,
- la consolidation des savoirs de base,
- l'acquisition des codes sociaux et professionnels,
- la levée des freins personnels et périphériques,
- des immersions régulières en entreprise, moteur essentiel du parcours.

L'École a accueilli 319 jeunes en 2025, dépassant largement ses prévisions et confirmant à la fois son attractivité et l'augmentation des besoins d'accompagnement sur le territoire.

## 3 Transformations : une année structurante, marquée par de nouveaux développements

### 3.1 Déploiement hors les murs à Nanterre

L'ouverture du dispositif « hors les murs » à Nanterre constitue l'une des avancées les plus structurantes de l'année 2025. Conçu pour rapprocher l'École des publics les plus éloignés, ce format souple et mobile répond à un besoin territorial clairement identifié : accompagner des jeunes très fragilisés, peu mobiles, parfois en rupture totale avec les institutions, et vivant dans des quartiers où l'accès aux dispositifs d'insertion est limité.

Ce déploiement traduit la volonté de l'E2C 92 d'aller vers, d'adapter ses modes d'intervention et de rendre l'accompagnement accessible au plus près des lieux de vie. Soutenu par les fonds de revitalisation, il marque une étape stratégique dans la préfiguration d'une implantation durable sur le territoire de Paris Ouest La Défense.

Au-delà de sa fonction d'accueil, ce dispositif renforce l'ancrage territorial de l'École, crée des synergies nouvelles avec les acteurs locaux (France Travail, collectivités, associations de quartier...) et permet d'anticiper les besoins émergents d'un territoire jeune, dynamique et en forte mutation.

### 3.2 Modernisation et structuration interne

L'année 2025 a également été marquée par une modernisation profonde du fonctionnement interne et par une structuration renforcée des équipes.

Plusieurs transformations essentielles se sont consolidées :

L'arrivée de l'outil UP'2C, nouvelle plateforme nationale déployée au sein du réseau des Écoles de la Deuxième Chance, marque une étape structurante dans l'harmonisation de nos pratiques. UP'2C est un outil de suivi et de pilotage des parcours permettant d'assurer la traçabilité des actions menées, le suivi individualisé des jeunes, ainsi que la consolidation des données nécessaires au reporting auprès des partenaires institutionnels et financeurs. Il a vocation à devenir progressivement le socle national commun de gestion et d'analyse de l'activité des E2C.



Cette modernisation s'inscrit dans une dynamique globale de professionnalisation, de montée en compétences collective et de consolidation du modèle pédagogique.

### 3.3 Renforcement du lien aux prescripteurs

Le lien avec les prescripteurs historiques s'est largement consolidé en 2025, confirmant la place de l'E2C 92 dans la chaîne territoriale de l'insertion. Les relations avec les Missions Locales, France Travail, les CIO, les services sociaux et les structures spécialisées ont été renforcées, permettant un travail plus fluide et plus sécurisé autour de l'orientation des jeunes.

Les Missions Locales représentent désormais près de la moitié des orientations, témoignant de la qualité du dialogue opérationnel, de la confiance réciproque et de la complémentarité des dispositifs.

Cette coopération active favorise une meilleure identification des profils adaptés, une coordination plus fine sur les freins périphériques et une articulation plus efficace entre les différents acteurs du territoire.

### 3.4 Coopérations territoriales et partenariats économiques

En 2025, l'E2C 92 a poursuivi et consolidé son investissement auprès des acteurs économiques, institutionnels et consulaires. La collaboration avec la CCI, la CMA, les clubs et réseaux d'entreprises, les organismes de formation, les collectivités, ainsi qu'avec les entreprises partenaires, s'est intensifiée et structurée autour de projets concrets et d'opportunités pour les jeunes.

Plus de 1 000 immersions professionnelles ont été réalisées au cours de l'année. Ce volume témoigne du rôle central des entreprises dans la pédagogie de l'E2C : c'est l'expérience directe, la confrontation aux réalités du monde professionnel et la découverte des métiers qui permettent aux jeunes de se projeter, de gagner en confiance et de construire progressivement un projet réaliste et stabilisé.

Ces coopérations territoriales contribuent également à renforcer la visibilité de l'École, à développer un réseau d'entreprises ouvertes à l'inclusion et à sécuriser davantage les parcours, notamment vers l'alternance et l'emploi durable.

## 4. Pédagogie active : une montée en compétence par l'action et les projets

L'E2C 92 a renforcé en 2025 son recours à la pédagogie active par projets. Cette méthode immersive permet d'apprendre en faisant, de consolider les compétences essentielles, de développer la confiance en soi et de favoriser la coopération.

Tous les projets incluent systématiquement une dimension de découverte des métiers afin d'élargir les perspectives professionnelles des jeunes.

Parmi les projets structurants de l'année :

- **Projet Skeaf** : cohésion, persévérance, confrontation à un univers exigeant, et découverte de métiers liés à la navigation et à l'environnement maritime.
- **Projet Be-vouak** : immersion en haute montagne, permettant aux jeunes d'élargir leur horizon et de découvrir des métiers concrets tels que la boulangerie, la menuiserie, les métiers du bois ou encore le métier de couvreur.
- **Projet Cromology** : fresque collective réunissant jeunes, collaborateurs et artiste, alliant créativité, respect des consignes, mise en situation professionnelle et travail en équipe.
- **Projet CMA** : sensibilisation aux métiers de l'artisanat et des filières en tension.

- **Actions citoyennes SMLH** : transmission, engagement, valeurs républicaines et travail sur la posture du jeune citoyen.
- **Action Trois Couleurs** : séjour sur un vieux gréement avec découverte des métiers de la marine, de la marine nationale, des métiers portuaires et initiation aux métiers du journalisme grâce à un reportage embarqué.



En parallèle, de nombreux ateliers transversaux ont été menés : santé, santé mentale, vie affective et relationnelle, logement, mobilité, prévention, gestion du budget, démarches administratives.

Ces ateliers permettent de lever les freins, de sécuriser les parcours et de renforcer l'autonomie.

## 5. Impacts : des résultats solides et un modèle qui continue de démontrer son efficacité

Malgré une montée en charge particulièrement soutenue et un contexte organisationnel exigeant, l'année 2025 confirme la solidité du modèle pédagogique de l'E2C 92 et sa capacité à maintenir un haut niveau de performance éducative et d'insertion.

Les résultats enregistrés démontrent la pertinence de l'approche globale, la qualité de l'accompagnement individualisé et l'engagement constant des équipes pour sécuriser les parcours, même dans un contexte d'augmentation importante des besoins.

### 5.1 En 2025, l'E2C 92 a accompagné :

- 319 jeunes, un niveau d'accueil très supérieur aux projections initiales,
- 70 % de sorties positives, vers l'emploi ou la formation,
- 40 % de sorties vers l'alternance, confirmant la dynamique d'accès aux métiers,
- plus de 1 000 immersions professionnelles, moteur de la pédagogie active,
- 69 % de jeunes déclarent n'avoir aucune d'expérience professionnelle avant leur entrée,
- 6 % de jeunes en situation de RQTH, nécessitant un accompagnement social soutenu.

Au-delà des chiffres, l'École a renforcé en 2025 son action sur la levée des freins :

- freins sociaux,
- problématiques administratives et financières,
- troubles de santé ou de santé mentale,
- difficultés psychologiques et affectives,
- enjeux de mobilité, d'accès aux droits et d'autonomie.

Ces dimensions sont désormais pleinement intégrées au parcours, avec des ateliers spécifiques, des partenaires spécialisés et une coordination renforcée avec les structures de santé, les travailleurs sociaux et les institutions du territoire.

### 5.2 Un enjeu majeur : accompagner efficacement les 16-21 ans

Le travail auprès des 16-21 ans s'est intensifié en 2025.

Cette tranche d'âge représente un enjeu fort pour le territoire :

- profils plus jeunes,
- fragilité scolaire marquée,
- manque de repères sociaux et professionnels,
- difficultés comportementales liées à l'immaturité,
- obstacles importants à l'accès à l'alternance,
- nécessité de reconstruire la notion d'effort, de persévérance, de citoyenneté.

L'E2C 92 a poursuivi le déploiement de méthodes adaptées fondées sur :

- la pédagogie active et par projet,
- l'acquisition progressive des codes sociaux et professionnels,
- des ateliers dédiés à la confiance en soi, à la posture, à la communication,

- un renforcement de l'individualisation,
- des immersions courtes et régulières pour stimuler la projection dans les métiers,
- un travail éducatif continu sur la citoyenneté et les valeurs républicaines.

Cette démarche vise à sécuriser les parcours, à permettre aux jeunes d'expérimenter, de se remobiliser, de retrouver une dynamique d'apprentissage et de construire un projet professionnel réaliste et durable.

## 6. Enjeux & dynamiques d'adaptation : accompagner la croissance et consolider le développement

L'année 2025 a fait émerger plusieurs enjeux structurants, qui témoignent autant des défis du territoire que de la capacité de l'École à évoluer et à s'adapter. Dans un contexte d'augmentation des besoins, l'E2C 92 a su maintenir son niveau d'exigence tout en se préparant à amplifier son action.



- Poursuivre la sécurisation des financements : L'augmentation des besoins d'accompagnement renforce la nécessité d'un travail étroit avec les municipalités, les institutions et les partenaires financiers. L'enjeu n'est pas un déséquilibre, mais la capacité collective à sécuriser durablement les subventions et financements permettant de poursuivre la montée en charge et de répondre à la demande croissante de la jeunesse.

- Accompagner la hausse des orientations : La progression continue du nombre de jeunes orientés vers l'École confirme la pertinence du dispositif. Elle nécessite pour 2026 une adaptation constante de l'organisation, un ajustement des capacités d'accueil et un équilibre permanent entre le nombre de jeunes reçus, l'individualisation des parcours et la qualité exigée par le label national.

- Répondre aux besoins d'un public plus jeune et plus fragile : L'arrivée renforcée des 16-21 ans confirme une évolution sociale majeure. Ces jeunes nécessitent un accompagnement plus poussé, un travail accru sur les savoirs de base, la citoyenneté, les comportements professionnels et la construction du projet. Cet enjeu est une opportunité de repenser nos pratiques pédagogiques, de diversifier les approches et d'innover.

- Renforcer la présence et la coordination sur l'ensemble du territoire : Les évolutions observées dans les Hauts-de-Seine montrent la nécessité d'être encore plus présents auprès des jeunes et des acteurs locaux. Les problématiques de décrochage, de mobilité, d'accès à l'information et d'ouverture du champ des possibles renforcent l'importance d'un maillage territorial solide et d'un travail coordonné avec les partenaires institutionnels, sociaux et économiques.



- Maintenir un haut niveau d'exigence dans un cadre national en évolution : Le label national impose un cadre précis, avec un audit prévu début 2026. Ces exigences sont une opportunité d'améliorer nos pratiques, de consolider nos outils et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.
- Poursuivre la montée en compétences des équipes : Les équipes pédagogiques, administratives et de direction ont été fortement sollicitées.

Cette dynamique, exigeante mais constructive, renforce les besoins de formation interne, de partage de pratiques et de structuration collective. C'est également un levier essentiel pour continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement et faire évoluer l'École dans un cadre durable.

## 7. Perspectives 2026 : consolider, adapter, amplifier

L'année 2026 devra permettre à l'École de poursuivre sa transformation tout en consolidant les bases posées en 2025. Dans un contexte de besoins croissants, l'E2C 92 se projette avec ambition et responsabilité, avec la volonté de renforcer son impact social et son rôle d'acteur territorial incontournable.

Les priorités stratégiques identifiées sont les suivantes :

- Pérenniser et développer l'implantation à Nanterre L'un des axes majeurs sera la consolidation du dispositif hors les murs, la structuration du partenariat local et la création d'un ancrage durable au coeur du territoire. L'enjeu est de sécuriser le financement, de renforcer le maillage institutionnel et d'accompagner progressivement la montée en charge pour répondre au besoin réel du territoire.

- Renforcer la lisibilité et la visibilité institutionnelle L'École devra poursuivre son travail de clarification, de communication et de valorisation auprès des financeurs, élus, entreprises et partenaires. Une meilleure lisibilité de l'action menée permettra de favoriser la confiance, la compréhension des enjeux et le soutien durable aux missions de l'E2C.

- Consolider les équipes et sécuriser les fonctions clés 2026 sera une année de stabilisation autour des recrutements, de la structuration pédagogique et de l'accompagnement des équipes. L'enjeu est de continuer à fédérer autour d'un projet commun, de renforcer la culture d'équipe, de soutenir la montée en compétences et de sécuriser les postes stratégiques dans un contexte d'évolution constante.

- Optimiser les financements et diversifier les ressources L'École devra poursuivre son travail d'équilibrage entre charges, subventions et apports complémentaires. Le développement de nouvelles ressources (taxe d'apprentissage, mécénat, mécénat de compétences, revitalisation) sera essentiel pour consolider le modèle économique, anticiper les évolutions et garantir la continuité des parcours.

- Amplifier le travail auprès des 16-21 ans La jeunesse accompagnée, plus jeune et plus fragile, nécessite un accompagnement renforcé. L'E2C 92 poursuivra le développement d'actions ciblées sur les codes sociaux, l'employabilité, la communication, la définition du projet et la construction de l'autonomie. L'objectif est de maintenir un cadre structurant tout en adaptant les méthodes pédagogiques aux besoins de ce public.

- Développer les parcours vers l'alternance grâce à un réseau entreprise renforcé L'objectif n'est

pas seulement de structurer des parcours, mais d'intensifier le développement du réseau d'entreprises partenaires pour faciliter les immersions, les stages, l'alternance et l'emploi durable. Un travail spécifique sera mené pour sensibiliser et acculturer les entreprises à l'inclusion, à la diversité des profils et au rôle qu'elles peuvent jouer dans la réussite des jeunes.

- Préparer sereinement le prochain audit de labellisation L'année sera également consacrée à la consolidation des outils, des pratiques et du système qualité afin d'aborder l'audit de labellisation dans un esprit d'amélioration continue, de rigueur et de cohérence avec les exigences nationales.



## 8. Conclusion – Une École en mouvement, au service de la jeunesse et des territoires

L'année 2025 aura été dense, exigeante, mais profondément structurante pour l'E2C 92. Elle marque une étape décisive dans la transformation de l'E2C 92, tant sur son organisation interne que dans son inscription territoriale, et confirme la capacité de notre structure à se réinventer, à anticiper et à répondre aux besoins croissants de la jeunesse.

L'ouverture du dispositif « hors les murs » à Nanterre constitue un jalon essentiel. Elle illustre la volonté de l'École d'aller vers les publics les plus éloignés, de s'adapter aux réalités locales et de s'inscrire durablement dans de nouveaux territoires. Ce développement, rendu possible grâce aux partenariats institutionnels et aux leviers financiers mobilisés, vient compléter l'action menée à Clichy et à Bagneux et renforce l'ancrage départemental de l'E2C 92.

Parallèlement, l'École a poursuivi une transformation interne majeure : modernisation des outils avec l'arrivée d'UP'2C, renforcement du pilotage qualité, structuration des équipes et consolidation des pratiques pédagogiques. Cette restructuration s'inscrit dans une dynamique plus large visant à fédérer les équipes autour d'un projet commun, fondé sur les valeurs qui guident l'E2C : l'engagement, la bienveillance, la tolérance, l'écoute, la patience, l'empathie et l'estime de soi.

L'année 2025 aura également confirmé l'importance des coopérations territoriales et des partenariats économiques.

Le renforcement du lien avec les prescripteurs, les institutions, les entreprises et l'ensemble de l'écosystème local a permis de multiplier les immersions, d'ouvrir de nouvelles portes aux jeunes et d'assurer une continuité entre remobilisation, montée en compétences et insertion. L'implication croissante des entreprises, qu'il s'agisse d'accueil, de découverte métiers, de projets, de mécénat ou de soutien financier, constitue un levier majeur du modèle E2C.

La pédagogie active par projets a une nouvelle fois démontré son impact. Les jeunes ont pu se dépasser, découvrir des univers nouveaux, comprendre les attentes du monde professionnel et élargir leur champ des possibles. Qu'il s'agisse de cohésion, de persévérance, de découverte de métiers, de travail en équipe ou de mise en situation réelle, ces projets contribuent à structurer les parcours, renforcer les compétences et sécuriser les transitions vers la formation, l'alternance ou l'emploi.

Les résultats restent solides : 319 jeunes accompagnés, plus de 1 000 immersions, 70 % de sorties positives. L'E2C 92 continue de jouer pleinement son rôle d'acteur territorial, contribuant à l'insertion sociale et professionnelle, à la prévention du décrochage, et à l'accompagnement de publics de plus en plus jeunes, nécessitant un soutien individualisé et global. Les enjeux identifiés montrent que l'École doit poursuivre son adaptation. Accompagner la croissance, répondre à l'augmentation des orientations, sécuriser les financements, soutenir les équipes, maintenir les exigences du label national : autant de défis qui témoignent d'une structure vivante, en mouvement, capable d'évoluer et de se projeter.

L'E2C 92 aborde ces enjeux avec ambition, détermination et une dynamique de consolidation continue.

À l'horizon 2026, les perspectives sont claires : pérenniser Nanterre, renforcer les liens institutionnels, consolider les équipes, diversifier les financements, amplifier l'accompagnement des 16-21 ans, affiner les partenariats économiques et préparer sereinement le futur audit de labellisation. L'École poursuivra son engagement au service de l'utilité sociale, du développement du potentiel de chaque jeune et de l'ouverture du champ des possibles.

Plus que jamais, l'E2C 92 affirme sa mission : accueillir, accompagner, valoriser, insérer. Et continuer, avec ses partenaires et ses équipes, à bâtir des trajectoires positives pour les jeunes des Hauts-de-Seine.

## 9. Le bilan 2025

### 9.1 Résultats globaux et niveau d'accueil en 2025

En 2025, l'École de la Deuxième Chance des Hauts-de-Seine avait pour objectif d'accueillir 270 jeunes, avec un taux de sorties positives attendu de 68 % et une cible de 28 % de stagiaires issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

L'année 2025 confirme la solidité du modèle E2C : 319 stagiaires ont intégré un parcours, soit une montée en charge significative par rapport aux prévisions, tout en maintenant un taux de 70 % de sorties positives.

En intégrant le post-suivi, le taux de sorties positives atteint 72 %, ce qui traduit la capacité de l'école à sécuriser les trajectoires au-delà du temps de présence dans le dispositif.

La part de jeunes issus des QPV s'établit à 15 %.

Constatant une baisse progressive de ce curseur, l'École a fait le choix stratégique de renforcer son ancrage territorial et d'ouvrir un dispositif expérimental à Nanterre, pensé comme un levier d'aller-vers pour toucher des jeunes très éloignés de l'emploi, peu mobiles et vivant dans des quartiers où l'accès aux dispositifs d'insertion reste limité.

Ce bilan global met en évidence un double mouvement :

- une augmentation nette des volumes d'accueil,
- un maintien du niveau de performance, malgré la pression exercée sur les équipes et les capacités d'accompagnement.

### 9.2 Analyse des résultats 2025

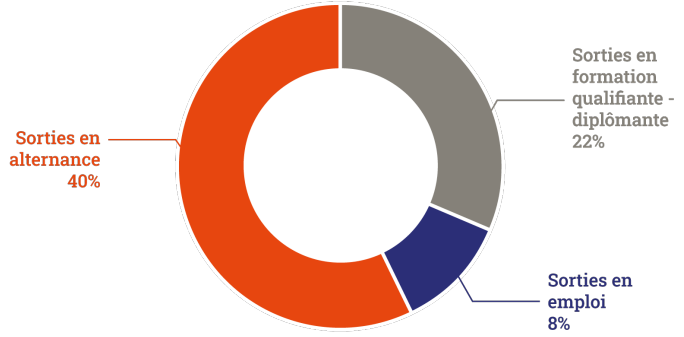
- 319** jeunes accueillis en 2025, pour un objectif initial de 270, confirmant une montée en charge significative de l'activité.
- 70 %** de sorties positives en 2025, pour un objectif fixé à 68 %.
- 72 %** de sorties positives en intégrant le post-suivi (à fin février 2026).
- 40 %** de sorties vers l'alternance (+11 points par rapport à 2024).
- 22,5 %** de sorties vers des formations diplômantes ou qualifiantes.
- 8 %** de sorties vers l'emploi (-3 points), en cohérence avec la stratégie de privilégier l'accès à la formation pour sécuriser les parcours.
-  Parcours moyen : **6 mois et demi**.
-  Coût moyen d'un parcours : **5 930 euros**.
-  Répartition par âge :
  - 16-17 ans : **25 %**
  - 18-21 ans : **56 %**
  - plus de 21 ans : **19 %**
-  Répartition par niveau scolaire à l'entrée :
  - niveaux infra 3 : **31 %**
  - niveau 3 non validé : **32 %**
  - niveau 3 validé : **8 %**
  - niveau 4 non validé : **19 %**
  - niveau 4 validé : **9 %**
- 99,69 %** des jeunes intégrant le dispositif de l'E2C des Hauts-de-Seine déclarent ne pas avoir d'expérience professionnelle au moment de leur entrée en parcours.
- 15 %** de jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.
- 6 %** de jeunes sont reconnus en situation de **RQTH**.
-  Plus de **1 000** stages réalisés par les stagiaires E2C en 2025.



### La répartition des sorties positives de 2025 :

En 2025, une nouvelle fois, une large majorité des jeunes ont trouvé une solution positive à l'issue de leur parcours à l'École, avec 7 sorties positives sur 10.

La répartition des orientations positives se structure autour de trois principaux axes :



### 9.3 L'E2C continue sa montée en puissance sur l'alternance :

L'année 2025 confirme la montée en puissance de l'alternance au sein de l'École. Cette progression résulte à la fois du renforcement du lien avec les entreprises et du développement de nouvelles coopérations avec les CFA et les centres de formation du territoire. Ces partenariats permettent de sécuriser les entrées en alternance et de proposer aux jeunes des parcours cohérents, lisibles et adaptés aux besoins économiques locaux.

L'alternance répond pleinement à la logique pédagogique de l'E2C : elle permet de rendre concret l'apprentissage en associant, au sein d'un même parcours, l'acquisition de compétences théoriques et leur mise en pratique immédiate en situation réelle de travail. Les jeunes bénéficient ainsi d'une double exposition, à la fois au monde professionnel et au cadre structurant de la formation, ce qui facilite l'ancrage des compétences, la projection dans un métier et la construction d'une trajectoire durable.

### 9.4 La nécessité de formation pour sécuriser l'insertion professionnelle :

L'évolution du marché du travail rend aujourd'hui indispensable l'acquisition de compétences plus spécifiques et plus solides. Les entreprises expriment des attentes accrues en matière de qualification, d'opérationnalité et de maîtrise des codes professionnels, ce qui impose aux jeunes de disposer d'un socle technique et comportemental suffisant pour accéder durablement à l'emploi.

Dans ce contexte, l'E2C 92 renforce la préparation des jeunes à l'entrée en formation, en travaillant à la fois les savoirs fondamentaux, les compétences transversales, la posture professionnelle et la capacité à s'inscrire dans un rythme de travail exigeant. Cette montée en compétences constitue une étape clé pour sécuriser la suite du parcours, éviter les ruptures et permettre aux jeunes de s'engager dans une trajectoire cohérente, qu'elle soit orientée vers une formation qualifiante, diplômante ou vers l'alternance.

Ce travail de consolidation initiale s'inscrit en continuité directe avec la montée en puissance de l'alternance, en garantissant aux jeunes un niveau suffisant pour entrer en formation, s'y maintenir et y réussir durablement.

### 9.5 Répartition hommes-femmes : une dynamique équilibrée :

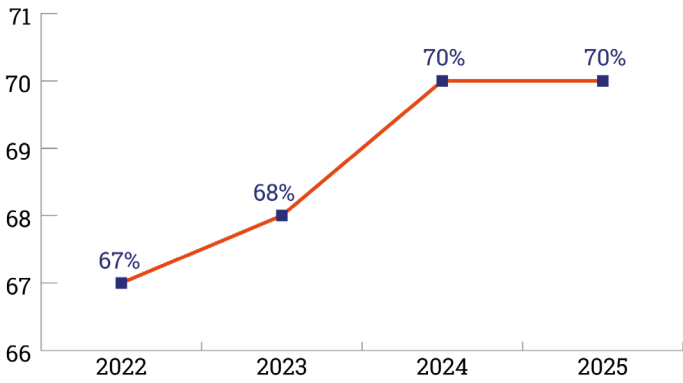
La répartition hommes-femmes au sein de l'E2C 92 se maintient en 2025 à un niveau stable, avec 60 % de jeunes hommes accueillis et 40 % de jeunes femmes. Cette proportion, qui reste constante d'une année sur l'autre, constitue un indicateur particulièrement positif pour un dispositif d'insertion professionnelle. En effet, dans ce type de parcours, les femmes sont traditionnellement moins représentées, en raison de freins multiples : mobilité restreinte, responsabilités familiales, autocensure, ou encore éloignement des environnements de formation et de travail.

L'E2C 92 se distingue ainsi par une capacité à attirer et accompagner un public féminin. Cette dynamique est le résultat d'un travail d'accueil renforcé, d'une attention particulière portée à l'accompagnement global, et de l'évolution des parcours proposés. L'ouverture d'actions ciblées, comme les parcours FLE (Français Langue Étrangère), contribue également à élargir l'accès à des femmes éloignées de la formation, parfois en situation d'isolement linguistique ou social.

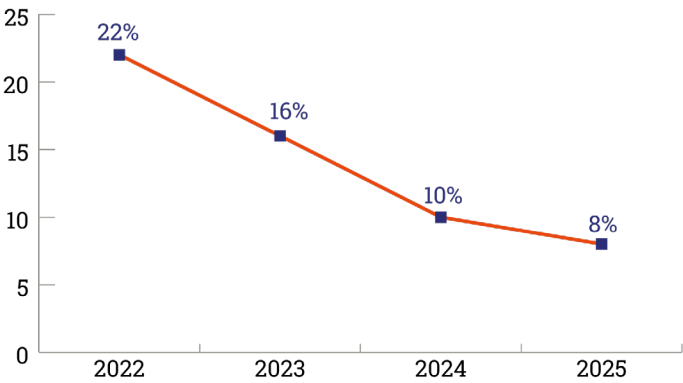
Les tendances observées laissent présager une poursuite de cette progression, avec une présence féminine appelée à se renforcer dans les années à venir.

Les pratiques d'accompagnement, centrées sur la sécurisation, la bienveillance et la prise en compte des contraintes spécifiques, favorisent un environnement dans lequel les jeunes femmes peuvent s'inscrire, évoluer et construire leur projet professionnel dans de bonnes conditions.

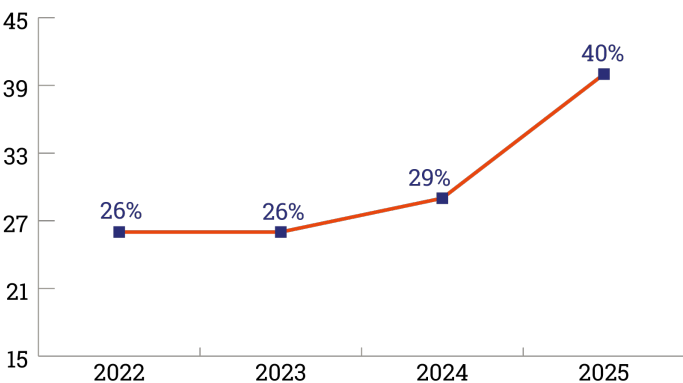
9.6 Évolution des sorties positives avant post-parcours :



9.7 Évolution des sorties en emploi :



9.8 Évolution des sorties en alternance :



| 9.9 Les tendances des sorties professionnelles en alternance :                                                                 |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Commerce                                                                                                                       | 37%   |
| Santé humaine et action sociale                                                                                                | 10,6% |
| Construction / bâtiment / travaux publics                                                                                      | 7,5%  |
| Autres activités de services (coiffure, esthétique, réparation d'objets, services à la personne, activités associatives, etc.) | 7%    |
| Industrie manufacturière                                                                                                       | 6%    |
| Administration publique                                                                                                        | 4,5%  |
| Transports et logistique (transport, entreposage, livraison)                                                                   | 4%    |
| Arts, spectacles et activités récréative                                                                                       | 4%    |
| Enseignement / animation / éducation                                                                                           | 3,75% |
| Hébergement et restauration (hôtellerie, restauration)                                                                         | 3,5%  |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques (bureaux d'études, services techniques, infographie, activités de conseil) | 3,5%  |
| Services administratifs et de soutien (accueil, aide administrative, support aux entreprises)                                  | 2%    |
| Information et communication                                                                                                   | 2%    |
| Activités immobilières                                                                                                         | 1,5%  |

| 9.10 Les tendances des sorties professionnelles en emploi :                                                                    |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Commerce                                                                                                                       | 30%  |
| Enseignement / animation / éducation                                                                                           | 15%  |
| Santé humaine et action sociale                                                                                                | 10%  |
| Transports et logistique (transport, entreposage, livraison)                                                                   | 7,5% |
| Construction / bâtiment / travaux publics                                                                                      | 5%   |
| Industrie manufacturière                                                                                                       | 5%   |
| Hébergement et restauration (hôtellerie, restauration)                                                                         | 5%   |
| Information et communication                                                                                                   | 5%   |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques (bureaux d'études, services techniques, infographie, activités de conseil) | 5%   |
| Services administratifs et de soutien (accueil, aide administrative, support aux entreprises)                                  | 5%   |
| Administration publique                                                                                                        | 5%   |
| Autres activités de services (coiffure, esthétique, réparation d'objets, services à la personne, activités associatives, etc.) | 5%   |
| Industrie manufacturière                                                                                                       | 2,5% |

### 9.11 Les tendances actuelles des sorties professionnelles en formation, en alternance et vers l'emploi

Les sorties professionnelles observées en 2025 montrent trois tendances fortes :

- L'alternance reste la première voie d'insertion (40 % des sorties positives), car elle permet d'acquérir une qualification tout en devenant rapidement opérationnel.
- Les formations qualifiantes et diplômantes progressent (22,5 %), répondant aux attentes des entreprises qui demandent désormais plus de compétences techniques et de stabilité.
- Les secteurs en tension (commerce, bâtiment, santé, logistique, services) concentrent l'essentiel des sorties, car ils offrent des opportunités rapides et durables.

Ces tendances montrent que les jeunes privilégient de plus en plus des parcours sécurisés et structurants, en cohérence avec les besoins du marché du travail.

#### Le développement de l'alternance

L'alternance demeure la première voie d'insertion, représentant 40 % des sorties positives.

Elle répond aux enjeux de qualification et aux attentes des entreprises qui recherchent des jeunes rapidement opérationnels. La combinaison d'un apprentissage théorique et d'une mise en pratique en entreprise permet une montée en compétences progressive, adaptée aux réalités du terrain.

De plus, de nombreux secteurs en tension voient dans l'alternance un moyen de recruter et de fidéliser une main-d'oeuvre qu'ils ne trouvent plus par les voies classiques.

#### Les formations diplômantes et qualifiantes

Avec 22,5 % des sorties positives, les formations qualifiantes et diplômantes restent une orientation forte. Les jeunes priorisent désormais l'obtention d'un titre ou d'un certificat leur garantissant une reconnaissance professionnelle claire et un accès facilité à l'emploi durable.

Cela s'explique par une exigence accrue des entreprises en compétences techniques, ainsi que par la nécessité de sécuriser les débuts de carrière en évitant les emplois courts ou précaires.

#### Les secteurs qui recrutent

Les sorties vers l'emploi (8 %) restent orientées majoritairement vers des secteurs identifiés comme

accessibles, porteurs et offrant des perspectives d'évolution. Les métiers du commerce, ceux du bâtiment et de la logistique continuent d'attirer des jeunes en recherche de stabilité et de dynamique professionnelle rapide. Les secteurs de la santé, du médico-social et des services à la personne restent également attractifs, en raison d'une forte demande de main-d'oeuvre et de possibilités d'évolution à moyen terme.

#### Une insertion qui suit les tensions du marché du travail

Comme l'année précédente, les secteurs les plus représentés correspondent à ceux où la demande est forte : commerce, bâtiment, santé, logistique, services. Ces domaines recrutent en continu et permettent une entrée rapide dans l'emploi, souvent sans prérequis de diplôme.

Les dispositifs internes de formation ou d'évolution proposés par ces secteurs constituent également un levier important pour les jeunes sortants de l'E2C.

#### Des choix d'orientation plus réfléchis

Les jeunes privilégient davantage les parcours qui permettent une montée en compétences progressive et une stabilisation durable. On observe une diminution des emplois dits alimentaires au profit de trajectoires pensées pour le moyen terme : formation qualifiante, alternance ou intégration dans un secteur reconnu pour sa capacité à professionnaliser rapidement.

Cette tendance résulte directement du travail d'accompagnement mené par l'École, centré sur la projection, la maturité professionnelle et la sécurisation du parcours.



9.12 Origine géographique des jeunes accueillis : répartition par commune :

| Commune              | Jeunes | Commune               | Jeunes |
|----------------------|--------|-----------------------|--------|
| Antony               | 10     | La Garenne-Colombes   | 2      |
| Arcueil              | 2      | Le Mée-sur-Seine      | 1      |
| Argenteuil           | 2      | Le Plessis-Robinson   | 2      |
| Asnières-sur-Seine   | 12     | Levallois-Perret      | 6      |
| Bagneux              | 24     | L'Île-Saint-Denis     | 4      |
| Bezons               | 2      | Magny-en-Vexin        | 1      |
| Bois-Colombes        | 2      | Malakoff              | 7      |
| Boulogne-Billancourt | 2      | Meudon                | 8      |
| Bourg-la-Reine       | 5      | Montrouge             | 13     |
| Cachan               | 1      | Nanterre              | 23     |
| Châtenay-Malabry     | 12     | Neuilly               | 2      |
| Châtillon            | 7      | Paris                 | 11     |
| Chatou               | 2      | Port-Marly            | 2      |
| Chaville             | 2      | Puteaux               | 7      |
| Clamart              | 5      | Rueil-Malmaison       | 10     |
| Clichy               | 23     | Saint-Cloud           | 1      |
| Colombes             | 18     | Saint-Denis           | 1      |
| Courbevoie           | 9      | Saint-Ouen            | 7      |
| Fontenay-aux-Roses   | 4      | Sceaux                | 3      |
| Garches              | 1      | Suresnes              | 9      |
| Gennevilliers        | 32     | Vanves                | 4      |
| Houille              | 1      | Villeneuve-la-Garenne | 11     |
| Issy-les-Moulineaux  | 6      | Total                 | 319    |

| EPT     | Nombre de jeunes accueillis |
|---------|-----------------------------|
| BNS     | 100                         |
| POLD    | 70                          |
| GPSO    | 22                          |
| VSGP    | 92                          |
| Hors 92 | 35                          |

- **BNS** : Boucle Nord de Seine
- **POLD** : Paris Ouest La Défense
- **GPSO** : Grand Paris Seine Ouest
- **VSGP** : Vallée Sud Grand Paris
- **Hors 92** : communes situées hors du département

10. Les partenariats avec les entreprises et les centres de formation

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif de nos partenariats avec les entreprises et les centres de formation, confirmant cet axe comme l'un des piliers structurants de l'École de la Deuxième Chance des Hauts-de-Seine. Ces collaborations, déjà solides, se sont encore diversifiées afin d'offrir aux jeunes un accompagnement plus complet, plus immersif et plus connecté aux réalités économiques du territoire.

Tout au long de l'année, de nombreuses actions de découverte de l'entreprise et des centres de formation ont été organisées sur nos trois sites, permettant aux jeunes d'explorer concrètement les environnements professionnels, les métiers et les filières d'avenir.

Les rencontres partenaires, les visites d'entreprises, les temps d'échanges avec des CFA et les forums métiers ont permis d'ouvrir encore davantage le champ des possibles, contribuant directement à la qualité de nos résultats en matière d'alternance et d'insertion. La présence des entreprises dans nos locaux reste un marqueur fort de notre pédagogie.

Des ateliers animés par des professionnels ont eu lieu régulièrement sur Clichy, Bagneux et Nanterre : mobilité, gestion de budget, posture professionnelle, simulation d'entretien, découverte des métiers, préparation à l'alternance, mais également des ateliers plus innovants et transversaux mobilisant l'art, la culture, le sport et la prise de parole. Ces interventions diversifiées renforcent la confiance en soi des jeunes, leur capacité à dialoguer avec le monde du travail et leur appropriation progressive des codes professionnels.

En parallèle, l'année 2025 a vu l'ouverture de nouveaux partenariats citoyens et culturels, allant du devoir de mémoire aux projets collaboratifs, en passant par l'expression artistique, la création d'activités et l'éloquence. Cette dimension élargie permet d'aborder l'insertion non seulement par les compétences techniques, mais aussi par la posture, le rapport à soi, la culture générale et la citoyenneté. Les audits réalisés – audit conseil en vue de l'audit intermédiaire – ont une nouvelle fois souligné la qualité et la pertinence de la dimension professionnelle au sein de notre dispositif.

Ils reconnaissent l'importance de notre réseau partenarial et de notre capacité à articuler efficacement entreprise, jeunes, formation et accompagnement global. Ces partenariats répondent directement aux besoins en matière de stages, d'alternance et d'emploi, tout en consolidant notre engagement pour une découverte active et authentique des métiers.



À travers l'ensemble de ces actions, l'E2C 92 poursuit la construction de maillons facilitateurs, véritables traits d'union entre les jeunes et le monde professionnel.

Notre ambition reste d'offrir des parcours sans couture, fluides, sécurisés, permettant à chaque jeune de trouver sa place, de se projeter et d'accéder durablement à l'emploi ou à la formation choisie.

Ce travail partenarial, devenu une signature de notre identité, demeure donc un levier essentiel au service de l'insertion et de l'égalité des chances.

11. Le Conseil d'Orientation Stratégique

Le Conseil d'Orientation Stratégique de l'E2C 92 s'est réuni une nouvelle fois au mois de juin, dans un cadre particulièrement propice à la réflexion, au Centre Athlétique de Montrouge (CAM). Cette instance, réunissant nos partenaires entreprises, centres de formation, partenaires institutionnels, acteurs socio-éducatifs et soutiens financiers, constitue un moment essentiel d'analyse, de projection et de co-construction autour des enjeux qui traversent notre école.

L'édition 2025 a été marquée par un travail approfondi autour d'un thème majeur : l'arrivée de l'intelligence artificielle (IA) dans les parcours et l'accompagnement des jeunes. Les échanges ont permis de mesurer l'impact croissant de ces outils sur l'emploi, les compétences attendues, la transformation des métiers et les nouvelles modalités de formation. Des groupes de travail ont été constitués pour explorer des pistes concrètes d'intégration de l'IA au sein de l'E2C : appui à l'apprentissage, outils pédagogiques, nouvelles méthodes d'accompagnement, sécurisation des parcours, aide à l'orientation, ou encore valorisation des compétences.

Deux intervenants spécialistes de l'intelligence artificielle ont été invités à partager leur vision et à présenter des usages possibles adaptés aux besoins de notre public. Leurs contributions ont permis d'alimenter un débat riche et de faire émerger des idées innovantes, alignées avec l'évolution du monde professionnel et les réalités des entreprises. Si ces perspectives ouvrent des opportunités majeures pour les jeunes, elles nécessitent néanmoins des moyens dédiés. À ce jour, les contraintes financières de l'école ne permettent pas encore de déployer pleinement les projets identifiés. Leur mise en oeuvre implique des investissements importants en développement, ingénierie, formation des équipes et outils numériques.

Dans ce contexte, l'E2C 92 est engagée dans une démarche active de recherche de financements, notamment via des fondations, des mécènes et des partenaires économiques susceptibles de soutenir ces innovations. L'objectif est clair : faire de l'IA un levier utile, éthique et inclusif, au service de la réussite des jeunes et de leur employabilité future.

Cette nouvelle séance du Conseil d'Orientation Stratégique confirme ainsi le rôle essentiel de cette instance : anticiper les transformations du monde du travail, accompagner l'évolution de nos pratiques et renforcer la cohérence de nos actions avec les attentes des entreprises et les besoins du territoire.

12. Actions et projets pédagogiques majeurs de l'année 2025

L'année 2025 a été particulièrement riche en actions pédagogiques, en innovations et en projets mobilisateurs au service de nos jeunes. Fidèle à son ADN, l'E2C 92 a continué de proposer un accompagnement global, mêlant découverte des métiers, initiatives culturelles et citoyennes, pratiques sportives, projets immersifs, soutien psychologique et exploration de vocations. Ces actions contribuent directement à la consolidation des parcours, au développement de la confiance en soi et à l'ouverture du champ des possibles.



12.1. Innovations pédagogiques et outils numériques

L'école a poursuivi l'intégration d'outils pédagogiques innovants, au service de l'orientation et de l'exploration professionnelle :

- Casques de réalité virtuelle permettant de découvrir plus de 250 métiers en immersion.

Ces outils ouvrent une nouvelle manière d'appréhender les univers professionnels, particulièrement précieuse pour les jeunes en recherche de repères et de projections concrètes.

Mise en place d'outils de e-learning, avec des supports pédagogiques clés en main, favorisant l'individualisation des parcours et la consolidation des acquis.

## 12.2. Actions citoyennes, engagement et solidarité

— L'année 2025 a permis de renforcer les actions citoyennes, avec des projets porteurs de sens :

- Ateliers citoyenneté avec le Lit Up, centrés notamment sur la cause animale, la protection de l'environnement et les enjeux sociétaux.
- Actions intergénérationnelles menées en Ehpad, combinant découverte de métiers, engagement solidaire et travail sur la posture.

Participation à plusieurs événements citoyens :

- Marche pour l'Eau
- Téléthon
- Semaine du Développement Durable
- ...

Une semaine citoyenne offerte par la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) et la Préfecture des Hauts-de-Seine (Quartier d'Eté), comprenant :

- découverte des lieux de citoyenneté parisiens,
- immersion dans les métiers de la mer, avec trois jours en mer sur un vieux gréement,
- rencontres avec un ancien amiral de la Marine nationale,
- accompagnement de journalistes de France 3, permettant une découverte concrète du métier de journaliste.

## 12.3. Culture, art et créativité

— L'année a permis de confirmer et d'amplifier nos partenariats culturels, affirmant la culture comme levier d'engagement et de montée en compétences.

- Renouvellement du partenariat avec la Maison des Arts de Bagneux, offrant des ateliers d'expression artistique et une ouverture culturelle structurante pour nos jeunes.
- Ateliers créatifs menés au FabLab de Montrouge (graphisme textile, création sur t-shirt, fabrication d'objets, illustration...), favorisant l'expérimentation, la précision technique et la créativité.

- Organisation d'un événement artistique autour du street art, en présence d'un artiste intervenant, permettant aux jeunes de découvrir les codes, les techniques. Réalisation d'une fresque collaborative, véritable projet collectif favorisant cohésion, expression et valorisation.

- Sorties culturelles, notamment visites de musées et d'expositions, contribuant à élargir les horizons culturels et à renforcer la curiosité intellectuelle.

Ces actions participent pleinement au développement de compétences transversales : confiance en soi, capacité d'expression, travail en équipe, sens critique et ouverture au monde.



## 12.4. Sports, cohésion et santé

La place du sport reste centrale à l'E2C :

- Boxe éducative, permettant de travailler maîtrise de soi, persévérance et confiance.
- Équithérapie, développée cette année et en réflexion pour un déploiement sur Nanterre, favorisant l'estime de soi et la gestion émotionnelle.
- ...



## 12.5. Immersions, projets d'exploration et découvertes de métiers

— Les grands projets immersifs ont été particulièrement structurants en 2025 :

- **Projet Cromology** – Fresque artistique, rénovation et initiation au street art avec Maxo Fifamé L'année 2025 a été marquée par une action forte menée en partenariat avec Cromology. Pendant quatre journées, 15 collaborateurs de l'entreprise CROMOLOGY et plus d'une quinzaine de jeunes ont participé à la réalisation d'une fresque collective dans les locaux de l'E2C de Clichy. Le projet a été encadré par le street-artist Maxo Fifamé, artiste reconnu, qui a accompagné les jeunes dans toutes les étapes de création : conception, dessin, techniques de peinture, colorimétrie et réalisation finale. Au-delà de la pratique artistique, les jeunes ont également travaillé sur le cadre légal du street art :

- **Différences entre art urbain autorisé et tags non déclarés** – réglementation municipale, autorisations nécessaires, responsabilité et respect de l'espace public, histoire et éthique du mouvement street art. Cette approche globale a permis d'allier pratique, compréhension culturelle et sensibilisation citoyenne. Ce projet a été particulièrement riche et a permis de renforcer la cohésion entre jeunes et collaborateurs, développer des compétences artistiques, techniques et citoyennes, favoriser l'expression personnelle et la confiance en soi, valoriser un engagement concret et visible au sein de l'école. Un moment fort de l'année 2025, dont la fresque reste un témoignage durable et fédérateur.

- **Projet Be-Vouak** – Immersion nature, découverte des métiers et développement collaboratif. Le projet Be-Vouak a constitué l'un des temps forts pédagogiques de l'année 2025. Un groupe de 14 jeunes a participé à une immersion en pleine nature,

pensée comme une expérience globale mêlant vie collective, découverte de métiers et ouverture professionnelle hors du cadre urbain. Durant plusieurs jours, les jeunes ont été initiés à différents univers professionnels, à travers des ateliers concrets et encadrés :

- **Boulangerie, pâtisserie, cuisine, menuiserie.** – Ce temps d'exploration active a permis de révéler des appétences, de confirmer certaines envies et, pour plusieurs d'entre eux, de déboucher sur des entrées en formation directement liées aux métiers découverts. Au-delà de l'aspect professionnel, Be-Vouak repose sur une véritable philosophie de la vie collaborative. Les jeunes y apprennent à vivre ensemble, à s'organiser, à gérer un quotidien collectif, à s'entraider et à partager les responsabilités. Cette dynamique contribue à renforcer l'autonomie, la confiance en soi et la capacité à travailler en équipe dans un environnement nouveau. L'éloignement du cadre parisien joue un rôle essentiel : il permet aux jeunes de sortir de leur zone de confort, de découvrir d'autres territoires, d'autres manières de vivre et de travailler. Cette immersion ouvre également la perspective d'opportunités professionnelles au-delà des frontières franciliennes, en montrant que les métiers et les secteurs en tension existent partout en France.

Ce projet n'est donc pas seulement une découverte métier ; il s'agit d'un levier puissant pour développer :

- La cohésion de groupe, la capacité d'adaptation, la projection professionnelle, l'autonomie et la responsabilisation, la mobilité géographique, et une compréhension plus large du monde du travail.
- Une expérience complète, structurante et particulièrement appréciée, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs d'ouverture, d'expérimentation et d'insertion de l'E2C Hauts-de-Seine.



• **Les E2Ciades** – séjour sportif, culturel et interrégional dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les E2Ciades ont une nouvelle fois constitué un temps fort de l'année 2025. Organisé dans les Alpes-de-Haute-Provence, cet événement national a rassemblé des jeunes issus de nombreuses Écoles de la Deuxième Chance de France, autour d'un séjour mêlant sport, culture, découverte territoriale et cohésion.

Ce moment privilégié a permis aux participants de vivre une immersion complète, alliant un séjour sécurisé en camping, favorisant la vie collective, l'autonomie et la responsabilisation, des ateliers sportifs variés travaillant l'effort, la persévérance, la solidarité et le dépassement de soi, des découvertes culturelles, architecturales et culinaires propres au territoire provençal, des activités environnementales et des sorties éducatives permettant de mieux comprendre l'histoire et la richesse du patrimoine local.

Les E2Ciades offrent une véritable ouverture sur le monde, en invitant les jeunes à sortir du cadre francilien pour découvrir un environnement naturel, apaisant et inspirant. Cette immersion favorise la prise de recul, la compréhension de nouveaux modes de vie et l'ouverture à d'autres régions et d'autres possibilités professionnelles. Sur le plan relationnel, l'événement constitue un moment de cohésion exceptionnel. En réunissant des jeunes et des équipes pédagogiques de toutes les E2C de France, il permet la création de rencontres fortes, l'échange d'expériences, la confrontation des parcours et l'enrichissement mutuel. Ces interactions renforcent l'estime de soi, l'esprit d'appartenance et le sentiment d'être partie prenante d'une communauté nationale engagée en faveur de la réussite des jeunes.



Au-delà des activités sportives, les E2Ciades sont une fête fédératrice, un espace de rencontre, d'expression, de découverte et de célébration des valeurs qui fondent le réseau : solidarité, respect, engagement, fraternité et dépassement de soi. Un moment marquant de l'année 2025, porteur de sens et de souvenirs durables pour les jeunes comme pour les équipes.

- **Projet SKEAF** – Navigation, découverte des métiers de la mer et cohésion en milieu maritime  
Le projet SKEAF a été l'un des projets les plus immersifs et transformateurs de l'année 2025. Pendant une semaine, les jeunes ont embarqué sur un vieux gréement, naviguant dans le Golfe du Morbihan et jusqu'aux abords de ses îles emblématiques.



Cette immersion maritime leur a permis de découvrir un environnement totalement différent de leur quotidien et d'explorer de nouveaux univers professionnels liés à la mer. Encadrés par des marins professionnels, les jeunes ont été initiés à une variété de métiers : Métiers portuaires, métiers de la mer et de la navigation, menuiserie traditionnelle liée aux bateaux, voile, toile, gréement, tapissage et rénovation maritime. La navigation a ouvert l'accès à des paysages exceptionnels : observation de dauphins, découverte d'îlots du Morbihan, exploration du littoral breton et de son patrimoine naturel. Ces expériences ont renforcé le sentiment d'émerveillement, mais aussi la conscience environnementale et la compréhension des enjeux maritimes.

Au-delà de la découverte professionnelle, SKEAF repose sur une véritable dynamique de vie collective.

À bord, les jeunes ont dû s'organiser en équipe, gérer les repas, le rangement et les tâches communes, respecter les règles strictes d'un équipage, collaborer en continu pour la navigation, adopter des comportements responsables face aux enjeux écologiques et de sécurité, apprendre la rigueur, l'écoute, la solidarité et la confiance mutuelle. Ce cadre exigeant favorise une cohésion forte, l'entraide, le dépassement de soi et la capacité à vivre ensemble dans un espace restreint. Pour certains jeunes, cette expérience a été un véritable déclencheur professionnel : le projet a généré des vocations et permis notamment à l'un d'entre eux de s'engager dans un service civique de 10 mois, directement inspiré par ce séjour.

SKEAF constitue ainsi un projet complet : une aventure humaine intense, une découverte professionnelle valorisante, une ouverture culturelle et territoriale, un apprentissage du vivre-ensemble et une dynamique de projection vers l'avenir.

## 12.6. Accompagnement psychologique et levée des freins

— L'E2C 92 a poursuivi son accompagnement individualisé :

- Renforcement du soutien psychologique avec nos psychologues partenaires (APM Bagneux et ESJ Gennevilliers), en lien avec la santé mentale, la sécurité émotionnelle et la gestion des freins périphériques.
- Collaboration active avec l'antenne mobile du SST (Services des Solidarités Territoriales), permettant un repérage rapide des situations sensibles et un traitement concerté.

Un accompagnement qui a permis de sécuriser plusieurs parcours, notamment ceux présentant des fragilités personnelles ou familiales.

Ces apports enrichissent fortement l'approche pédagogique et professionnalisante.

## 12.7. Distinction et bourses

— Enfin, 2025 a été marquée par une nouvelle distinction pour deux jeunes méritants, qui ont obtenu la bourse de la Légion d'Honneur.

Ils bénéficient désormais d'un accompagnement renforcé de la SMLH pendant deux ans.



## 13. Stratégie territoriale : la jeunesse de Nanterre et l'ancrage durable du projet Hors-les-Murs

— Depuis 2025, l'E2C Hauts-de-Seine a renforcé son action sur le territoire de Nanterre, territoire jeune et marqué par des besoins importants en matière d'accompagnement, où les freins de mobilité limitaient l'accès au site de Clichy. En coopération avec France Travail, la Ville de Nanterre, le Département, la Préfecture, la Région et l'EPT POLD, un dispositif Hors-les-Murs a été ouvert, permettant l'accueil de 35 jeunes orientés directement par les acteurs locaux. Les premiers résultats confirment la pertinence de cette implantation expérimentale.

Cette dynamique a été rendue possible **grâce au soutien déterminant de la DRIETS**, qui a mobilisé les fonds de revitalisation pour financer l'ouverture et la montée en charge du dispositif.

En 2026, la priorité est désormais de consolider cette présence et de préparer une implantation pérenne à partir de 2027. Il s'agit de renforcer la visibilité institutionnelle de l'E2C92 à Nanterre, de structurer durablement les partenariats locaux et de sécuriser un financement permettant d'ouvrir un site permanent capable d'accueillir jusqu'à 135 jeunes supplémentaires par an.

Cette ambition s'inscrit dans une stratégie territoriale visant à répondre aux besoins de la jeunesse nanterrienne et à installer l'E2C92 comme un acteur essentiel du territoire.

### 13.1 Diversifier et renforcer notre modèle économique

L'année 2025 doit permettre d'accélérer le développement des financements privés, notamment à travers une stratégie mécénat structurée. L'objectif est de réduire progressivement la dépendance exclusive aux financements publics, de soutenir la conception et la mise en oeuvre de projets pédagogiques innovants, et de permettre aux entreprises de s'impliquer à la fois financièrement et pédagogiquement. Les fiches pédagogiques serviront de support pour associer les entreprises à la construction des projets.

### 13.2 Stabiliser et renforcer l'équipe pédagogique et administrative

Après une phase d'ajustements nécessaires en 2024 et 2025, l'objectif 2026 vise à stabiliser l'équipe désormais constituée. Cela implique un alignement fort autour des valeurs et des exigences du dispositif, une montée en compétences continue, et la consolidation d'une dynamique collective solide au service des jeunes.

### 13.3 Poursuivre et valoriser l'amélioration des résultats d'orientation et d'insertion

Il s'agit de maintenir et de renforcer la qualité des sorties vers la formation, l'alternance et l'emploi, en développant des partenariats métiers plus structurés, en améliorant la progression individuelle des stagiaires et en adaptant les parcours aux besoins du marché du travail.

### 13.4 Développer des projets pédagogiques innovants et ancrés dans les réalités du territoire

L'objectif est de poursuivre et d'amplifier les projets à forte valeur ajoutée (Be-Vouak, SKEAF, écologie, métiers en tension, projets citoyens, collaborations entreprises...). Ces projets doivent devenir des marqueurs identitaires forts de l'E2C92, visibles et lisibles par les partenaires et les institutions.

### 13.5 Continuer le renforcement de la stratégie d'intégration des 16-18 ans

Compte tenu des difficultés identifiées en 2025 (immaturité, adaptation à un rythme de 35h, ruptures fréquentes), l'objectif 2026 est de structurer un parcours d'intégration spécifique :

- cadre clair dès l'entrée,
- ateliers dédiés,
- renforcement de l'accompagnement éducatif,
- prévention des ruptures,
- articulation renforcée avec les partenaires sociaux et éducatifs.



### 13.6 Consolider notre présence et notre participation au sein du réseau national des E2C

L'objectif est de poursuivre les coopérations inter-sites, de mutualiser les pratiques, de développer des projets communs et de renforcer le positionnement de l'E2C92 au sein du réseau régional Île-de-France. Cette coopération contribue à la qualité, à la dynamique nationale et au rayonnement du dispositif.

### 13.7 Accélérer la transformation digitale de l'E2C92

Il s'agit de continuer à harmoniser les outils numériques (UP'2C, Sowsign, SharePoint), à renforcer l'usage de la donnée dans le pilotage, à développer les supports e-learning, et à digitaliser davantage les processus internes pour améliorer le suivi des parcours et la fluidité organisationnelle.

### 13.8 Renforcer la mobilisation des entreprises et le sourcing stage / alternance / emploi

En cohérence avec la diversification des financements (voir 14.2), cet objectif vise à structurer un club partenaires actif, à organiser des événements réguliers (job datings, immersions, visites de sites), à renforcer l'accueil des jeunes fragiles en entreprise et à multiplier les passerelles vers les secteurs en tension.

Cette dynamique s'appuiera également sur le collège des entreprises du Conseil d'Administration, qui doit jouer un rôle plus visible et plus opérationnel dans la stratégie 2026.

L'objectif est de faire vivre pleinement ce collège, en l'impliquant dans :

- la définition des besoins en compétences du territoire,
- la co-construction des actions partenariales,
- la mobilisation des réseaux d'entreprises,
- la contribution à la structuration des parcours (stages, alternance, emploi),
- la participation à la recherche de financements privés et de mécénat.

Ce collège des entreprises devient ainsi un acteur à part entière de la dynamique d'insertion, un relais d'influence économique, et un partenaire clé pour renforcer le lien entre l'école et le monde professionnel.

Ce point est donc fusionné avec la stratégie mécénat et la stratégie partenariale plus large.

### 13.9 Poursuivre l'installation d'une culture interne de pilotage qualité et d'amélioration continue

Déjà engagée en 2025, cette démarche doit être poursuivie et renforcée en 2026.

Cela comprend :

- la stabilisation des indicateurs internes,
- l'outillage du suivi des parcours,
- la préparation renforcée du dialogue de performance,
- la formalisation des procédures,
- l'appui du nouveau coordinateur pédagogique dans le suivi qualité.



## I. Subventions des villes

| EPT        | Contribution des villes | Réalisé 2024 | Contribution des villes | Réalisé 2025 |
|------------|-------------------------|--------------|-------------------------|--------------|
|            | Antony                  | 8296         | Antony                  | 8300         |
|            | Bois-Colombes           | 3266         | Bois-Colombes           | 3265         |
|            | Clichy                  | 9620         | Clichy                  | 9620         |
|            | Le Plessis-Robinson     | 3501         | Le Plessis-Robinson     | 3500         |
|            | Montrouge               | 3000         | Montrouge               | 3000         |
| Vallée Sud | Fontenay-aux-Roses      | 22723        | Fontenay-aux-Roses      | 22723        |
|            | Bagneux                 |              | Bagneux                 |              |
|            | Malakoff                |              | Malakoff                |              |
|            | Villeneuve-la-Garenne   | 4949         | Châtillon               | 4573         |
|            | Sceaux                  | 2095         | Sceaux                  | 2095         |
|            | Gennevilliers           | 9000         | Gennevilliers           | 9000         |
|            | Bourg-la-Reine          | 2259         | Bourg-la-Reine          | 2258         |
| Pold       | Rueil-Malmaison         | 32712        | Courbevoie              | 9924         |
|            | Suresnes                |              | Puteaux                 | 11383        |
|            | Nanterre                |              | Rueil-Malmaison         | 12695        |
|            | Total                   | 101420       | Total                   | 102336       |

À ce jour, 15 villes ont subventionné l'association en 2025.

## II. Le compte de résultat

### II.1 Produits 2025 :

| Produits                                | Réalisé 2024 | Budget 2025 | Réalisé 2025 |
|-----------------------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Subventions d'exploitation              | 1 818 931    | 1 875 775   | 1 833 877    |
| État                                    | 566 190      | 548 700     | 571 827      |
| Région                                  | 649 944      | 637 200     | 638 713      |
| Département                             | 177 000      | 177 000     | 177 000      |
| ANCT                                    | 31 875       | 31 875      | 30 600       |
| Autres communes                         | 101 420      | 141 000     | 89 641       |
| Autres organismes                       |              |             |              |
| Fond de Revitalisation                  |              |             | 45 783       |
| Autres (Taxe d'Apprentissage)           | 292 502      | 340 000     | 280 313      |
| Autres produits de gestion courante     | 14 150       | 16 000      | 26 559       |
| Cotisation                              |              |             |              |
| Dons-Mécénat                            | 14 150       | 16 000      | 26 490       |
| Divers                                  |              |             | 69           |
| Produits financiers                     |              |             | 1 149        |
| Produits exceptionnels                  | 210          |             |              |
| Reprise sur amortissement et provisions | 18 620       |             | 8 033        |
| Reprise provisions                      |              |             |              |
| Total des produits                      | 1 851 911    | 1 891 775   | 1 869 618    |

#### II.1.1 Analyse des produits 2025 :

Le budget prévisionnel 2025 s'élevait à 1 891 775 €, tandis que les produits effectivement réalisés atteignent 1 868 469 €, soit un écart limité de - 23 306 € (environ - 1,2 %). L'exécution budgétaire demeure donc globalement conforme aux prévisions.

Les subventions de l'État, du Département et de la Région ont été perçues à des niveaux proches des montants budgétés, malgré de légers ajustements sur certaines lignes, notamment sur des financements spécifiques de l'ANCT.

Dans le cadre du dialogue de gestion avec l'État, des indicateurs de performance (« curseurs ») nous sont fixés chaque année. L'atteinte des objectifs associés à ces indicateurs ouvre droit à l'attribution de bonus financiers venant en complément des subventions socles allouées à l'établissement.

Au titre de l'exercice 2024, l'École a perçu un bonus de l'État d'un montant de 54 597 euros, ainsi qu'un complément de 31 860 euros versé par la Région, également lié à l'atteinte des objectifs fixés.

Concernant l'exercice 2025, le montant éventuel des bonus sera déterminé à l'issue du dialogue de gestion prévu au mois de mars. À ce stade, aucun montant ne peut donc être anticipé.

En revanche, les subventions communales présentent un écart plus significatif. Le budget prévisionnel intégrait un montant de 141 000 €, tandis que le réalisé s'établit à 89 641 €, soit un écart de - 51 359 €. Ce niveau reste cohérent au regard des montants perçus l'année précédente (101 420 €).

Cette diminution s'explique principalement par :

- Une année de transition au sein de la fonction administrative et financière,



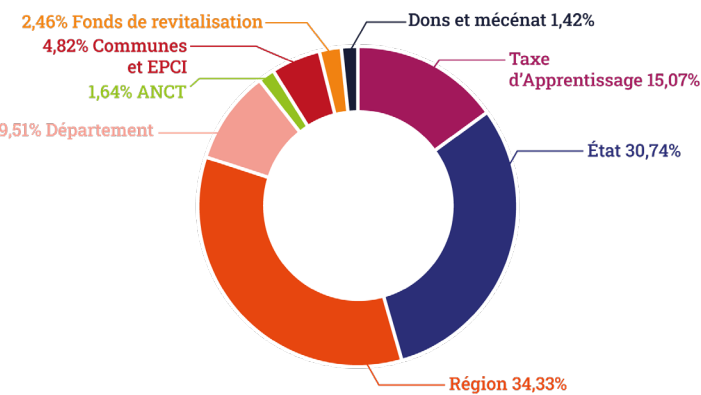
- La mise en place de nouvelles plateformes et modalités de demandes de subventions,
- Un contexte électoral municipal ayant ralenti certaines décisions,
- Un travail de ré-acculturation institutionnelle auprès des collectivités afin de renforcer la lisibilité et la légitimité de nos demandes.

À l'inverse, les dons et mécénats enregistrent une progression significative : 26 490 € réalisés contre 16 000 € budgétés, soit +10 490 € par rapport aux prévisions.

Cette dynamique traduit un engagement renforcé des partenaires privés et le résultat d'un travail structuré de rapprochement et de lobbying auprès des entreprises du territoire. Cette orientation stratégique sera poursuivie en 2026, avec l'objectif de consolider et développer cette diversification des ressources.

Globalement, les écarts constatés restent maîtrisés et n'affectent pas significativement l'équilibre des produits. L'association démontre ainsi sa capacité à ajuster son modèle économique tout en sécurisant son activité.

#### II.1.2 Clé de répartition des produits :



II.2 Charges 2025 :

| Charges                                     | Réalisé 2024 | Budget 2025 | Réalisé 2025 |
|---------------------------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Achat                                       | 31 133       | 37 325      | 55 515       |
| Achat prestation de services                | 14 757       | 15 500      | 19 245       |
| Fourniture administrative                   | 8 275        | 13 325      | 11 858       |
| Autres fournitures                          | 8 101        | 8 500       | 24 411       |
| Services extérieurs                         | 473 198      | 401 848     | 439 830      |
| Sous-traitance générale                     | 145 954      | 81 000      | 68 149       |
| Location                                    | 225 000      | 238 348     | 288 248      |
| Entretien et réparation                     | 77 754       | 75 000      | 68 935       |
| Assurance                                   | 16 890       | 7 500       | 8 541        |
| Divers                                      | 7 600        |             | 5 957        |
| Autres services extérieurs                  | 94 865       | 227 920     | 191 889      |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 32 000       | 132 000     | 115 698      |
| Publicité, publications                     | 17 545       | 16 000      | 11 095       |
| Déplacements, missions                      | 24 000       | 21 000      | 30 690       |
| Frais postaux et de télécommunication       | 13 460       | 33 000      | 19 856       |
| Services bancaires, autres                  | 7 860        | 25 920      | 14 550       |
| Impôt et taxes                              | 79 705       | 80 000      | 72 519       |
| Impôt et taxes sur rémunération             | 79 705       | 80 000      | 72 519       |
| Charges de personnel                        | 1 046 854    | 1 144 682   | 1 070 600    |
| Rémunération des personnels                 | 726 474      | 710 026     | 728 152      |
| Charges sociales                            | 320 380      | 434 656     | 342 449      |
| Autres charges                              |              |             | 50 250       |
| Charges financières                         |              |             |              |
| Reports en fonds dédiés                     |              |             | 36 490       |
| Dotation aux provisions                     |              |             | 9 116        |
| Autres charges                              | 31 675       |             | 4 644        |
| Total des charges                           | 1 757 430    | 1 891 775   | 1 880 603    |

II.2.1 Analyse des charges 2025 :

Le total des charges réalisées en 2025 s'élève à 1 880 603 €, pour un budget prévisionnel de 1 891 775 €, soit un écart maîtrisé de - 11 172 € (- 0,6 %). L'exécution budgétaire témoigne d'un pilotage rigoureux et d'un suivi attentif des dépenses tout au long de l'exercice.

La structure des charges demeure conforme au modèle économique de l'École, avec une prédominance des charges de personnel, qui constituent le coeur de l'activité pédagogique et d'accompagnement. Les services extérieurs représentent le second poste significatif, notamment en lien avec les loyers, les prestations pédagogiques, les partenariats et les actions spécifiques engagées dans le cadre du développement territorial, en particulier le dispositif hors-les-murs.

L'année 2025 a été marquée par une montée en charge significative de l'activité, avec l'accueil de 50 jeunes supplémentaires par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation se traduit mécaniquement par :

- Une hausse des achats et fournitures administratives et pédagogiques, liée au volume de jeunes accompagnés ;
- Une augmentation des déplacements et missions, en lien avec le développement de projets et l'intensification des actions partenariales

On constate également une progression des charges locatives liées au site de Bagneux, du fait de l'évolution du loyer indexé ainsi que de l'augmentation des charges énergétiques.

Concernant la sous-traitance générale, des arbitrages ont été opérés en cours d'exercice afin d'optimiser certaines prestations et de renforcer l'internalisation des actions lorsque cela était pertinent. Les frais postaux et de télécommunications enregistrent quant à eux une légère diminution, traduisant un effort de rationalisation des dépenses courantes.

Dans l'ensemble, les évolutions constatées restent cohérentes avec la montée en charge de l'activité et le développement des projets. Aucune dérive structurelle n'est observée et la maîtrise des charges a permis de préserver l'équilibre global de l'association dans un contexte de financement en évolution.

Résultat : - 10 985 €

Le résultat de l'exercice 2025 s'établit à - 10 985 €, compensé par des reports de produits perçus en 2025 et affectés à 2026.

III. La structure du bilan

III.1 Haut de bilan :

| Actif                              | 31/12/2024 Net | 31/12/2025 Net | Passif                 | 31/12/2024 Net | 31/12/2025 Net |
|------------------------------------|----------------|----------------|------------------------|----------------|----------------|
| Actif immobilisé                   |                |                | Fonds propres          |                |                |
| Installations techniques           | 1 164          | 1 164          | Fonds statutaires      | 100 000        | 100 000        |
| Autres immobilisations corporelles | 206 249        | 206 249        | Report à nouveau       | 349 520        | 444 211        |
|                                    |                |                | Résultat de l'exercice | 94 691         | -10 985        |
| Total actif immobilisé             | 207 413        | 207 413        | Total fonds propres    | 544 211        | 533 226        |

III.2 Bas de bilan :

| Actif                       | 31/12/2024 Net | 31/12/2025 Net | Passif                      | 31/12/2024 Net | 31/12/2025 Net |
|-----------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------|
| Actif circulant             |                |                | Dettes                      |                |                |
| Créances                    | 343 131        | 324 786        | Emprunts                    | 633            | 709            |
| Disponibilités              | 472 151        | 556 490        | Dettes fournisseurs         | 95 745         | 86 552         |
| Charges constatées d'avance | 18 197         | 15 060         | Dettes fiscales et sociales | 89 688         | 124 256        |
| Avances et acomptes versés  | 0              | 1 500          | Autres dettes               | 0              | 23 649         |
|                             |                |                | Produits constatés d'avance | 25 500         | 14 167         |
| Total actif circulant       | 626 066        | 690 422        | Total dettes                | 211 565        | 249 333        |

III.3 Analyse comparative 2024 / 2025

Entre 2024 et 2025, la situation financière de la structure reste globalement solide, mais on constate une dégradation de la performance économique.



En 2024, l'exercice est excédentaire avec un résultat positif de 94 691 €. Les fonds propres sont élevés (544 211 €), ce qui traduit une bonne solidité financière.

La trésorerie est confortable et permet d’assurer un équilibre stable.

En 2025, le résultat devient déficitaire (-10 985 €), ce qui entraîne une légère diminution des fonds propres (533 226 €).

Par ailleurs, les dettes augmentent, notamment les dettes fiscales et sociales.

Toutefois, la trésorerie progresse, ce qui permet à la structure de conserver un équilibre financier satisfaisant à court terme.

En conclusion, la situation reste maîtrisée, mais la baisse de rentabilité en 2025 constitue un point de vigilance. Il sera nécessaire de surveiller l’évolution des charges afin de rétablir un résultat positif et préserver la solidité financière à long terme.



IV. Budget 2026

IV.1 Produits

| Produits                                | Budget 2025 | Réalisé 2025 | Budget 2026 |
|-----------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| Subventions d'exploitation              | 1 875 775   | 1 833 877    | 1 861 001   |
| État                                    | 548 700     | 571 827      | 548 700     |
| Région                                  | 637 200     | 638 713      | 637 200     |
| Département                             | 177 000     | 177 000      | 177 000     |
| ANCT                                    | 31 875      | 30 600       | 30 600      |
| Autres communes                         | 141 000     | 89 641       | 100 651     |
| Autres organismes                       |             |              | 33 000      |
| Fond de revitalisation                  |             | 45 783       | 40 850      |
| Autres (Taxe d'Apprentissage)           | 340 000     | 280 313      | 293 000     |
| Autres produits de gestion courante     | 16 000      | 26 559       | 30 000      |
| Cotisation                              |             |              |             |
| Dons - Mécénat                          | 16 000      | 26 490       | 30 000      |
| Divers                                  |             | 69           |             |
| Produits financiers                     |             | 1 149        | 4 000       |
| Produits financiers                     |             |              | 4 000       |
| Produits exceptionnels                  |             |              |             |
| Reprise sur amortissement et provisions |             | 8 033        |             |
| Reprise provisions                      |             |              |             |
| Total des produits                      | 1 891 775   | 1 869 618    | 1 895 001   |

IV.2 Charges

| Charges                                     | Budget 2025 | Réalisé 2025 | Budget 2026 |
|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| Achat                                       | 37 325      | 55 515       | 49 600      |
| Achat prestation de services                | 15 500      | 19 245       | 18 200      |
| Fourniture administrative                   | 13 325      | 11 858       | 27 800      |
| Autres fournitures                          | 8 500       | 24 411       | 3 600       |
| Services extérieurs                         | 401 848     | 439 830      | 449 659     |
| Sous-traitance générale                     | 81 000      | 68 149       | 71 440      |
| Location                                    | 238 348     | 288 248      | 298 485     |
| Entretien et réparation                     | 75 000      | 68 935       | 63 317      |
| Assurance                                   | 7 500       | 8 541        | 8 417       |
| Divers                                      |             | 5 957        | 8 000       |
| Autres services extérieurs                  | 227 920     | 191 889      | 205 025     |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 132 000     | 115 698      | 116 912     |
| Publicité, publications                     | 16 000      | 11 095       | 20 000      |
| Déplacements, missions                      | 21 000      | 30 690       | 30 000      |
| Frais postaux et de télécommunication       | 33 000      | 19 856       | 20 521      |
| Services bancaires, autres                  | 25 920      | 14 550       | 17 592      |
| Impôt et taxes                              | 80 000      | 72 519       | 49 533      |
| Impôt et taxes sur rémunération             | 80 000      | 72 519       | 49 533      |
| Charges de personnel                        | 1 144 682   | 1 070 600    | 1 141 184   |
| Rémunération des personnels                 | 710 026     | 728 152      | 740 415     |
| Charges sociales                            | 434 656     | 342 449      | 400 769     |
| Autres charges                              |             | 50 250       |             |
| Charges financières                         |             |              |             |
| Reports en fonds dédiés                     |             | 36 490       |             |
| Dotation aux provisions                     |             | 9 116        |             |
| Autres charges                              |             | 4 644        |             |
| Total des charges                           | 1 891 775   | 1 880 603    | 1 895 001   |

IV. 3 Commentaires

Le budget 2025 a été respecté et a pleinement répondu à notre ambition de saturation des sites de Clichy et de Bagneux, avec une augmentation significative du nombre de jeunes accueillis. Cette dynamique s’est traduite par l’accueil de 291 jeunes sur ces deux sites, contre 277 l’année précédente, pour un objectif initialement fixé à 270. L’objectif a donc été dépassé.

Le budget 2025 prévoyait également le lancement d’un projet « Hors les Murs » sur la ville de Nanterre. Celui-ci a bien été mis en oeuvre et se poursuit en 2026, confirmant la pertinence de notre stratégie de déploiement territorial.

En intégrant le dispositif Hors les Murs, déployé sur la ville de Nanterre, ce sont 319 jeunes qui ont été accompagnés sur l’ensemble de l’année 2025.

Enfin, nous souhaitons initier un parcours FLE (Français Langue Étrangère) sur le site de Clichy. Le recrutement a été réalisé en 2025 et les premiers parcours ont été lancés conformément à nos engagements.

Le budget 2026 s’inscrit dans la continuité de l’exercice précédent et porte les mêmes ambitions : consolidation des effectifs, développement territorial et diversification de l’offre pédagogique.



**Site de Clichy**

51 rue Pierre,  
92 110 CLICHY  
01 41 05 92 60

**Site temporaire de Nanterre,  
accueillis sur le site de l'AFPA**

28 avenue de l'Île Saint-Martin  
92 000 NANTERRE  
01 41 05 92 60

**Site de Bagneux**

1/3 Allée du Parc de Garlande,  
92 220 BAGNEUX  
01 46 55 98 00

**[www.e2c92.fr](http://www.e2c92.fr)**